

# Lou Fenestrou

Bulletin municipal

de la commune de Prendeignes - juin 2012





# Sommaire

Edito	page 2
Good morning	page 4
Compte administratif	page 5
Investissement	page 8
Les travaux d'investissements	page 10
La vie de notre commune	page 12
Communauté de communes-Assainissement	page 14
Habitat O.P.A.H.	page 15
Cœur de Village	page 17
Maîtriser le coût des déchets	page 19
Les actions du CCAS	page 22
Des solutions alternatives à la maison de retraite	page 23
La charte paysagère	page 25
Aménagement de la maison Féres	page 27
Réhabilitation du lavoir	page 28
Lou bistro	page 29
Parole aux Associations	page 30



# Édito

Chers amis,

*Si l'on se réfère aux premières statistiques reçues, le site de la commune a été très visité depuis sa mise en service. Mode de communication ludique, Internet permet à chacun d'entre-nous de faire passer des messages, s'instruire, s'informer, se distraire ; il est devenu l'outil incontournable pour toute administration. En assurer la pérennité est un travail au quotidien dans lequel toute une équipe s'est engagée et que je tiens au nom de vous tous à remercier ici. Mais la communication passe aussi par le bulletin communal qui est lui aussi réalisé par toute une équipe de Prendeignois et Prendeignaises.*

*A l'heure où vous recevrez Le Fenestrou, le printemps tirera presque sa révérence et l'été pointerà à l'horizon.*

*On voit des fleurs partout, chacun a à coeur de décorer sa maison, son jardin. Quel ravissement dans notre belle commune. Les abeilles et d'autres insectes en profitent. Les ébauches de fruits commencent à apparaître sur les arbres, même si les récoltes seront moindres par rapport à l'an passé.*

*Même si la pluie a fait son retour depuis quelques temps (et tant mieux !) restons tout de même attentifs à l'utilisation nécessaire mais qui ne doit pas être intempesive de notre or bleu.*

*Je profite de cet édito pour remercier une fois encore l'équipe municipale qui m'entoure, pour son investissement, son implication, ses compétences et son dévouement à la chose publique. Au travers de nos missions d'élus, nous avons la responsabilité de la gestion de la commune mais aussi de son développement harmonieux pour permettre à chaque habitant d'y vivre sereinement. C'est ce que nous nous efforçons de faire en mettant en place ou développant services ou équipements, en étant attentif aux besoins de tous.*

*Cette équipe municipale ne serait rien sans la compétence du personnel communal qui s'investie pleinement chacun(e) dans sa mission : Christelle Brugoux, Annie Souiry, René Boussac, que je remercie ici au nom de l'ensemble des Prendeignois et du Conseil Municipal.*

The screenshot shows the official website of the commune of Predeignes. At the top, there is a navigation menu with links for ACCUEIL, LA COMMUNE, LA VIE SOCIALE, LA VIE ÉCONOMIQUE, PATRIMOINE, LOISIRS, ADRESSES UTILES, ACCÈS À PREDEIGNES, and NOUS CONTACTER. Below the menu is a search bar and a map of France highlighting the location of Predeignes. The main content area is divided into several sections: 'Actualité' featuring news about 'Fleurissons le Lot' and a general assembly; 'Liens utiles' providing links to the SIP (Service d'Information Publique) and the Regional Tourism Committee; and 'A la Une' highlighting a recent event 'Le Voyage dans le Bordelais'. There are also weather forecasts for the week and a 'Procès-verbal du Conseil Municipal' section.

*Comme vous le pourrez le lire à travers les articles parlant de travaux, de projets... le dynamisme demeure d'actualité.*

*L'année 2011 a vu la concrétisation des travaux d'assainissement de notre bourg et l'amélioration du réseau d'eau. L'année 2012 devrait voir l'aboutissement des travaux de notre cœur de village, ainsi que la réalisation d'un logement communal ainsi que la bibliothèque. Bien évidemment nous continuerons d'améliorer l'ensemble de notre voirie communale ; ici ou là des travaux seront réalisés. Nous accueillerons, cette année encore, l'Association Déclam' avec qui nous poursuivrons, notamment, l'aménagement de nos lavoirs (Le bourg et Lafragette).*

*Je veux souligner une nouvelle fois, l'attachement de votre Conseil Municipal à soutenir, pérenniser et promouvoir le tissu associatif de notre village. Les qualités des associations de notre village reposent sur la mise en œuvre collective de projets, rassemblant nos habitants dans un idéal ou une démarche commune, fabriquant ainsi cet esprit de fraternité et de solidarité indispensables à notre société, trop souvent guidée par l'individualisme. Votre dévouement, votre énergie dépensés parfois sans compter, doivent être salués... Vous contribuez au « bien vivre » de Prendeignes.*

*Saluons et remercions également, celles et ceux qui ici ou là contribuent au bien être de l'ensemble des habitants. Leurs actions ainsi réalisés avec dévouement et compétence contribuent à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre. Je pense à tous celles et ceux qui contribuent au fleurissement de notre bourg mais aussi de l'ensemble des hameaux, qui réalisent bénévolement et sans bruit quelques travaux pour l'amélioration de notre vie quotidienne et notamment le fonctionnement de notre station d'épuration.*

*Avant de vous laisser feuilleter ce nouveau numéro, je voudrais vous assurer de la détermination intacte de votre Conseil Municipal à vouloir bâtir avec vous un village fraternel, à relever avec vous des défis, à porter des valeurs de solidarité, à tenir à cette proximité que représente l'échelon communal, expression essentielle de notre système démocratique et décentralisé, à ouvrir ensemble de nouveaux horizons et à créer des conditions agréables parce qu'il y a du bonheur à vivre ici, à Predeignes.*

*« Le courage est cette qualité supérieure qui nous permet de faire face d'un cœur égal aux multiples désagréments de la vie. Aller de l'avant, ne jamais reculer devant les difficultés, voilà le courage véritable. » Sangaré Oumar, écrivain sénégalais*

*Nous comptons sur vous... Vous pouvez compter sur nous !*

*Votre Maire,  
Pascal BAHU*

# Good Morning



Hello!

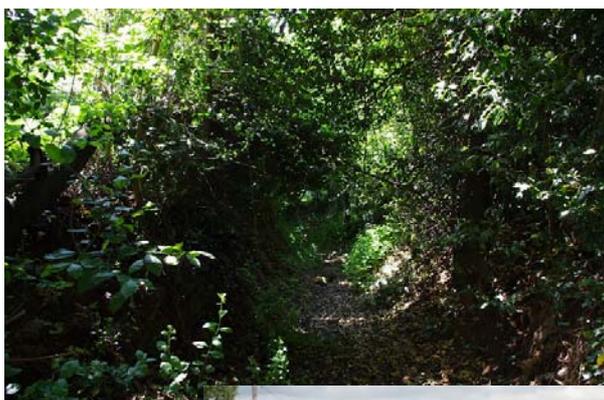
Welcome to our English-speaking readers. We are pleased to bring you this latest edition of the annual Predeignes magazine, Lou Fenestrou. The editorial team has put together an account of some of the principal activities of the commune during the year 2011 - we hope you enjoy reading it. As always, further information can be found on the Predeignes website - [www.predeignes.fr](http://www.predeignes.fr) - together with details of forthcoming events. We look forward to seeing you in the course of 2012.

Bonjour,

Bienvenue à nos lecteurs Anglophones. Nous sommes contents de vous apporter cette dernière édition du magazine annuel de Predeignes, Lou Fenestrou. L'équipe de rédaction a reconstitué un compte-rendu des activités principales de l'année 2011 – nous espérons que vous aimerez le lire.

Comme toujours, d'autres informations se trouvent sur notre site internet – [www.predeignes.fr](http://www.predeignes.fr) – ainsi que les détails d'événements à venir.

Nous attendons avec impatience le plaisir de vous voir au cours de 2012.



# Compte administratif 2011

## Section de fonctionnement : Recettes

Chapitres Articles	Intitulé des Recettes	Réalisé 2010	Prévisions 2011	Réalisé 2011
<b>Chap. 70</b>	<b>Produits des services et des ventes</b>			
70311	Concession cimetière	0,00	150,00	152,00
70323	Redevance pour occupation du domaine public	703,00	300,00	727,00
	<b>Total du Chapitre 70</b>	<b>703,00</b>	<b>450,00</b>	<b>879,00</b>
<b>Chap. 73</b>	<b>Impôts et taxes</b>			
7311	Contributions Directes	29 060,00	30 083,00	29 658,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	4 987,80	3 500,00	6 448,20
	<b>Total du Chapitre 73</b>	<b>34 047,80</b>	<b>33 583,00</b>	<b>36 106,20</b>
<b>Chap. 74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>			
7411	Dotation forfaitaire de l'État (E x P G F)	76 032,00	76 032,00	76 934,00
74121	Dotation de solidarité (P S R)	9 027,00	9 027,00	9 324,00
742	Dotation élus locaux	2 783,00	2 783,00	2 793,00
74718	Participation aux élections	196,30	150,00	124,13
7473	Subvention du Département pour transports scolaires	549,24	0,00	155,00
74748	Participations autres communes			3,68
74758	Dotation de solidarité - Communauté de Communes	6 144,92	6 095,00	4 744,83
7478	Participation des Associations - utilisation de la salle d'animation	250,00	400,00	550,00
74833	Compensation de l'État au titre de la TP			85,00
74834	Compensation de l'État au titre des Taxes Foncières	3 517,00	3 652,00	3 652,00
74835	Compensation de l'État au titre de la Taxe d'habitation	2 445,00	2 304,00	2 304,00
	<b>Total du Chapitre 74</b>	<b>100 944,46</b>	<b>100 443,00</b>	<b>100 669,64</b>
<b>Chap. 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>			
752	Loyer des logements	17 499,80	16 000,00	16 271,39
758	Produits divers de gestion courante	250,00		1 194,40
	<b>Total du Chapitre 75</b>	<b>17 749,80</b>	<b>16 000,00</b>	<b>17 465,79</b>
<b>Chap. 76</b>	<b>Produits financiers</b>			
761	Parts sociales du crédit agricole	4,77	4,00	4,77
	<b>Total du Chapitre 76</b>	<b>4,77</b>	<b>4,00</b>	<b>4,77</b>
<b>Chap. 77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>			
7713	Dons reçus			8,60
7788	Produits exceptionnels divers			100,00
	<b>Total du Chapitre 77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108,60</b>
	<b>Total des recettes</b>	<b>153 449,83</b>	<b>150 480,00</b>	<b>155 234,00</b>

# Compte administratif 2011

## Section de fonctionnement : Dépenses

Chapitres Articles	Intitulé Des Dépenses	R éalisé 2010	P révisions 2011	R éalisé 2011
<b>22</b>	<b>Dépenses Imprévues</b> Dépenses imprévues	0,00	5 000,00	0,00
	<b>Total Du Chapitre 022</b>	0,00	5 000,00	0,00
<b>11</b>	<b>Charges De Gestion Générale</b>			
<b>Chap. 60</b>	<b>Achats - Fournitures Diverses</b>			
6042	Achats De Prestations De services - Ecoles De La Ba- thule et Montet et Bouxal	0,00	7 050,00	7 039,33
60611	Eau	585,81	700,00	601,85
60612	Electricité	3 242,08	3 500,00	4 575,37
60621	Combustibles - Mazout (salle D Animation)	2 049,32	3 500,00	3 880,86
60631	Fournitures D Entretien	2 195,55	3 000,00	324,11
60632	Petits Equipements	0,00	1 000,00	0,00
60633	Fourniture De Voirie	490,99	500,00	70,50
6064	Fournitures administratives	1 103,49	1 500,00	1 623,87
6068	Autres fournitures	0,00	200,00	0,00
	<b>Total Du Chapitre 60</b>	9 667,24	20 950,00	18 115,89
<b>Chap. 61</b>	<b>Services extérieurs</b>			
6135	Location Photocopieur	904,16	1 000,00	904,16
61521	Entretien Des terrains	44,44	200,00	0,00
61522	Entretien Des Bâtiments	1 187,74	2 200,00	947,31
61523	Entretien Des voies et réseaux	7 672,98	9 000,00	5 683,44
61558	Entretien D Autres Biens mobiliers	2 722,24	3 000,00	1 771,95
616	Primes D Assurance	2 474,42	2 600,00	2 568,49
6182	Documentation Générale	205,50	300,00	215,60
6188	Coûts Diverses	0,00	100,00	276,36
	<b>Total Du Chapitre 61</b>	15 211,48	18 400,00	12 367,31
<b>Chap. 62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>			
6225	Indemnité Du receveur municipal	235,74	300,00	232,39
6226	Honoraires D .D.E. . A.T.E.S.A.T	63,45	100,00	30,00
6228	Honoraires Formation Incendie	0,00	900,00	677,53
6231	Annonce Appel D offre		862,00	861,08
6232	Fêtes et Cérémonies	170,00	200,00	400,00
6237	PUBLICATIONS	146,00	200,00	149,00
6238	Site Internet	1 000,00	1 000,00	120,00
6261	Affranchissement	214,81	250,00	163,85
6262	Téléphone	1 184,95	1 350,00	1 146,54
627	Services Bancaires et assimilés			150,00
6281	Coûts AG EPI	804,13	900,00	528,63
6282	Frais De Gardiennage	117,00	117,00	117,00
62878	Fédération P A R T I R	5 148,40	1 000,00	444,00
	<b>Total Du Chapitre 62</b>	9 084,48	7 179,00	5 020,02

# Compte administratif 2011

## Section de fonctionnement : Dépenses

<b>Chap. 63</b>	<b>Impôts et taxes, versement assimilés</b>			
63512	Taxes foncières	1 695,00	1 800,00	1 776,00
63513	Taxe Locale D'Équipement (TLE)	100,00	100,00	0,00
	<b>Total Du Chapitre 63</b>	<b>1 795,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 776,00</b>
<b>Total Chap. :</b>				
<b>011</b>		<b>35 758,20</b>	<b>48 429,00</b>	<b>37 279,22</b>

<b>12</b>	<b>Charge De Personnel</b>			
<b>Chap 63</b>	<b>Impôts, taxes, versements assimilés</b>			
6336	Cotisations au Centre De Gestion	109,88	110,00	101,73
		109,88	110,00	101,73
<b>Chap. 64</b>	<b>Charges De Personnel</b>			
64131	Salaires secrétaire et agents D'Entretien	10 733,20	14 000,00	10 461,54
6451	Cotisation Patronale URSSAF	3 231,00	3 500,00	3 159,00
6453	Cotisation Patronale IRCANTEC (retraites)	610,62	700,00	345,00
6475	Médecine Du travail	60,00	250,00	204,00
	<b>Total Du Chapitre 64</b>	<b>14 634,82</b>	<b>18 450,00</b>	<b>14 169,54</b>
<b>Total Chap. :</b>				
<b>012</b>		<b>14 744,70</b>	<b>18 560,00</b>	<b>14 271,27</b>
<b>Chap. 65</b>	<b>Autres Charges De Gestion courante</b>			
6531	Indemnités Du maire et Des adjoints + CSG	13 741,52	14 200,00	13 777,24
6533	IRCANTEC	464,00	550,00	468,00
657362	Subvention au C.C.A.S.	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6574	Subventions aux associations	6 000,00	6 500,00	6 500,00
	<b>Total Du Chapitre 65</b>	<b>22 705,52</b>	<b>23 750,00</b>	<b>23 245,24</b>
<b>Total Chap. :</b>				
<b>65</b>		<b>22 705,52</b>	<b>23 750,00</b>	<b>23 245,24</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>			
<b>Chap. 66</b>	<b>Intérêts Des emprunts</b>			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 026,74	1 000,00	781,24
	<b>Total Du Chapitre 66</b>	<b>1 026,74</b>	<b>1 000,00</b>	<b>781,24</b>
<b>Total Chap. :</b>				
<b>66</b>		<b>1 026,74</b>	<b>1 000,00</b>	<b>781,24</b>
<b>14</b>	<b>Atténuation De Produits</b>			
<b>Chap 73</b>	<b>Impôts et taxes</b>			
739111	Reversement De fiscalité à la Communauté De Communes	11 134,00	11 134,00	11 134,00
	<b>Total Du Chapitre 70</b>	<b>11 134,00</b>	<b>11 134,00</b>	<b>11 134,00</b>
<b>Total Chap. :</b>				
<b>014</b>		<b>11 134,00</b>	<b>11 134,00</b>	<b>11 134,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>85 369,16</b>	<b>107 873,00</b>	<b>86 710,97</b>
	<b>Total dépenses de Fonctionnement de l'Exercice</b>	<b>85 369,16</b>	<b>107 873,00</b>	<b>86 710,97</b>

# ***Compte administratif 2011 :*** ***INVESTISSEMENT***

## Section d'investissement : RECETTES

### Réalisé 2011

10222-00	FCTVA sur travaux	9 008.38
1068-00	Affectation du résultat 2010	139 819.90
1341-89	DGE Assainissement	21 392.00
1641-119	Emprunt	50 000.00
165	Dépôt et cautionnements reçus	270.31
<u>Total des recettes d'investissement</u>		220 490.59 €

## Section d'investissement : DEPENSES

### Réalisé 2011

Opérations financières		7 004.19
	Remboursement du capital des emprunts	
	1641 : Annuité Emprunt	6 587.51
	Dépôts et cautionnements	416.68
58	Voirie	33 106.63
89	Assainissement et Dissimulation de réseaux	184 438.40
108	Rénovation Logements	388.70
110	Rénovation Salle d'Animation	1 873.24
	Divers travaux de mise en conformité	
119	Maison Férès -Logement	35 868.58
120	Maison Férès-Bibliothèque	14 382.90
121	Réhabilitation Lavoir	1 140.77
122	Aménagement Cœur de Village	103.10
123	Equipement Cimetière	2 691.00

# *Compte administratif 2011 : Bilan*

## Exercice 2011

### Section de fonctionnement

R ecettes année		155 234,00
▷ épenses année		86 710,97
R ésultat année		68 523,03
R ésultat antérieur 002 (2010)		38 810,68
R ésultat cumulé	excédent	107 333,71
	déficit	0,00

### Section d'investissement

R ecette année		220 490,59
▷ épenses année		280 997,51
R ésultat année		-60 506,92
R ésultat reporté 001 (2010)		186 084,61
R ésultat cumulé	besoin	
	excédent	125 577,69

### Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement  
de la section d'investissement

R ésultat excédentaire d'investissement	125 577,69	<u>au 001 en excédent d'investissement</u>
R ésultat déficitaire d'investissement	0,00	<u>au Budget 2012</u>
Prise en compte des restes à réaliser	Dépenses 303 674,39	
	recettes 113 225,00	
	190 449,39	
excédent de financement réel		
B esoin de financement réel	64 871,70	

Affectation du résultat 2011 au Budget primitif 2012	64 871,70	au 1068 en recette d'investissement 12
	42 462,01	au 002 en recette de fonctionnement 12

# ***LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT***

## **TRAVAUX DE VOIRIE**

Comme chaque année, notre commune privilégie l'entretien de notre voirie. Vous trouverez ci-après le détail d'une partie des différents travaux réalisés cette année.

<u>Route du Bouscarel</u> :	Coût HT :	15 666.75
<u>Route de La Vente</u> :	Coût HT :	522.50
<u>Aménagement au village Le Syriès</u> :	Coût HT :	960.00
<u>Route Les Tuileries</u> :	Coût HT :	3 220.00
<u>Route bourg + chemin accès station</u> :	Coût HT :	4 331.85
<u>Point à temps</u> :	Coût HT :	2 980.00

Coût Total : 33 106.63 TTC

## **ASSAINISSEMENT ET DISSIMULATION DES RESEAUX**

Les travaux effectués pour l'année 2011 s'élèvent à un montant de 184 438.40 €

Ils se répartissent de la façon suivante :

AQR (maître d'œuvre) : 4 129.83 €

EPUR NATURE (station) : 18 203.12 €

STAP (station) : 33 499.01 €

STAP (réseau d'assainissement) : 120 829.58 €

Aveyron Diagnostic (essai) : 7 453.95 €

SIMBIO : 322.91 €

Comme vous le savez, ces travaux ont bénéficié de l'aide de l'Etat (DGE) mais aussi de l'Agence de l'Eau. Une partie de ces sommes (la DGE) a été perçue en 2011 (cf. tableau des recettes d'investissement) ; le solde de la DGE ainsi que l'aide de l'Agence de l'Eau seront perçus en 2012.

Le réseau et la station fonctionnent maintenant depuis quelques mois. La taxe d'assainissement va être mise en place comprenant une part fixe et une part prenant en compte la consommation d'eau réalisée par chaque bénéficiaire de l'assainissement collectif. Cette taxe a été calculée pour amortir à terme l'ensemble des frais mis en œuvre pour la réalisation de l'assainissement. Une taxe demandée par l'Agence de l'Eau (Redevance pour modernisation des réseaux de collecte) qui s'élève à 0.22 €/m<sup>3</sup> sera également mentionnée.

# ***LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT***

## **BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS**

Divers travaux d'aménagement, de réparation ou de mise aux normes ont été effectués au sein de nos bâtiments et espaces communaux.

Remise en état des douches par l'entreprise BIER pour un montant de 299.00.

Une remise en état comptoir de baignoire avec carrelage au sein d'un de nos appartements communaux : 388.70 € (Eric BIER)

Un remplacement de l'équipement de la chambre froide de la salle d'animation pour un montant de 1 233.08 € (Froid et Machines).

Différents équipements électriques : 274.34 € (REXEL).

Matériels divers : 66.82 € (WELDOM)

Cimetière – Travaux pour écoulement des eaux pluviales : 2 691.00 € (SEGALA GRANIT).

Les travaux de sécurité et d'aménagement (sécurité, électrique...) ont été réalisés par des bénévoles.

Un sacré travail réalisé par Monsieur André BARON, Monsieur René DESTRUËL que nous remercions très sincèrement.

## **REHABILITATION LAVOIR – ASSOCIATION DECLAM'**

Cette année encore, nous avons eu la joie d'accueillir un camp de jeunes pour restaurer notre lavoir et ouvrir un chemin communal. Comme l'an passé, la commune s'est engagée à acheter le matériel nécessaire à ces aménagements.

Montant : 985.29 €

## **AMENAGEMENT CŒUR DE VILLAGE**

Comme vous le savez, les travaux d'aménagement de notre Cœur de Village (opération Figeac Communauté – Commune de Prendeignes) ont débuté. Pour l'année 2011, nous nous sommes acquittés des frais d'études des différents intervenants (Emilie GRAHAM – Florent BREGEON – GETUDE – Florence COURTIN) pour un montant de 103.10 €

## **REHABILITATION MAISON FERES – BIBLIOTHEQUE**

Les différents travaux sont désormais bien avancés.

Maison Fères :

- Avis public d'appel d'offre : 1 401.18 €
  - Entreprise MOUNAL (Toiture) : 7 859.75 €
  - Entreprise PANCOU (Menuiseries) : 21 033.94 €
  - Entreprise RENOV CYTI (placo + isolation) : 3 903.50 €
  - Honoraires des architectes : 1 670.21 €
- Montant des travaux pour 2011 : 35 868.58 €

Bibliothèque :

- Entreprise FAU et VALERY (Gros œuvre) : 10 203.19 €
  - Entreprise PANCOU : 2 600.10 €
  - Honoraires des architectes : 1 579.61 €
- Montant des travaux pour 2011 : 14 382.90 €



# Vie de notre commune

Quelques chiffres pour 2011 :

Liste électorale : Notre liste électorale compte à ce jour 183 électeurs dont 2 électeurs inscrits à l'étranger.

Urbanisme : Cette année 2011, il a été instruit : 5 certificats d'urbanisme, 3 déclarations de travaux et 2 permis de construire.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village :

Monsieur et Madame VARLET et leurs enfants au village du Fau, Monsieur CLAMAGIRAND et Madame JOLY et leurs enfants dans le bourg, Monsieur et Madame DAUNIS dans le bourg (locataire ancien presbytère), Monsieur et Madame MARKET, Mademoiselle BEX (locataire ancien presbytère), Monsieur et Madame CHIONI dans le bourg.

Nous avons une pensée pour les personnes de notre village qui nous ont quittés et adressons nos plus sincères condoléances aux familles dans la peine :

- Madame Marinette CARRAYROU née BOUYSSOU,
- Madame Jeanne HERBOUZE née PEDEFLOUS,
- Madame Angèle TAURAND née ALGER,
- Madame Lucienne ROLLAND née CASTAGNÉ,
- Madame Paule FABIEN née IFFERNET,
- Monsieur Serge SEMBEL.

Deux personnes ont été inhumées dans notre cimetière : Monsieur Jean LAMANILÈVE ainsi que Madame Louise BUISSON née GANIL. Nous adressons également nos sincères pensées aux deux familles dans la peine.

*Je suis debout au bord de la plage  
Un voilier passe dans la brise du matin  
Et part vers l'océan, il est la beauté .... il est la vie ...*

*Je le regarde jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon  
Quelqu'un, à mon côté, dit : "il est parti"  
Parti ? Vers où ? Parti de mon regard c'est tout !*

*Son mât est toujours aussi haut,  
Sa coque a toujours la force de porter sa charge humaine  
Sa disparition totale de ma vue est en moi, pas en lui ...*

*Et juste au moment où quelqu'un, près de moi, dit : "il est parti"  
Il en est d'autres qui, le voyant poindre à l'horizon  
Et venir vers eux, s'exclament avec joie : "le voilà"*

*C'est cela la mort.*

*William Blake*



Deux petites filles et un petit garçon sont arrivés sur notre commune :

- Ana-Luna au foyer de Delphine MELLELI et Cyril SAULENC,
- Siam au foyer de Hermine DROUET et Dimitri HUGON,
- Tom au foyer de Virginie MAYANOBE et Franck SOUIRY.

Saluons aussi l'arrivée de Laure (presque Prendeignoise !) au foyer de Virginie RIGAL et Vincent TARAYRE.  
Nous félicitons les parents et souhaitons beaucoup de bonheur à toutes ces familles.

Nous félicitons, aussi, les nouveaux grands-parents et arrière-grands-parents résidant dans notre village, pour la joie qu'ils connaissent avec l'arrivée dans leur famille d'un nouvel enfant :

- Henri au foyer de Carine et Pierre VILLENEUVE
- Alice au foyer de Lucile et Olivier TARAYRE
- Tom au foyer de Virginie MAYANOBE et Franck SOUIRY
- Laure au foyer de Virginie RIGAL et Vincent TARAYRE

Nous adressons également toutes nos félicitations ainsi que tous nos vœux de bonheur aux heureux parents et souhaitons longue route à tous ces enfants.

*C'est beau, c'est frais, c'est transparent, un enfant.  
C'est par lui que nous viennent les plus grandes leçons de la vie.*

*Eve Belisle*

Nous présentons également tous nos vœux de bonheur à Magalie TEYSSEDOU et Bruno DAVID qui ont unis leurs destinées à la mairie de CAPDENAC (12), Carole SOTO-GOMEZ et Fabrice ORTUNO qui ont unis leurs destinées à la mairie de CONCOTS (46) ainsi qu'à Mireille KAYUAMAME U'KWIGIZE et Guillaume SOTO-GOMEZ qui se sont unis à la mairie de PRENDEIGNES.



Beaucoup de jeunes et moins jeunes de notre commune ont réussi sûrement des examens : qu'ils reçoivent ici nos sincères félicitations.



# ***Communauté de Communes***

Communauté de Communes Figeac Communauté - Pays de Figeac – du Ségala au Lot-Célé - Syndicats

Vos élus siègent aux différentes réunions proposées par ces instances.

Difficile de résumer l'activité intense de ces structures. Vous pouvez retrouver au fil de l'année des informations dans les comptes-rendus du Conseil Municipal ou dans les différentes brochures que vous recevez à votre domicile.

## ***Les travaux d'assainissement collectif***

Comme vous le savez, la station d'épuration et le réseau fonctionnent désormais.

Un petit rappel sur la bonne utilisation de notre réseau : Doivent être rejetées à la station d'épuration uniquement les eaux usées domestiques sans prétraitement. Les fosses septiques seront désormais court-circuitées. Les eaux pluviales sont dirigées ou raccordées à l'ancien réseau d'égout ou au fossé.

Les rejets suivants sont interdits dans le nouveau réseau d'assainissement :

- les eaux pluviales
- Les eaux industrielles ou agroalimentaires
- le contenu des fosses fixes et fosses septiques,
- des ordures ménagères et déchets solides même après broyage,
- les serviettes hygiéniques ou les préservatifs,
- des acides ou des bases concentrées,
- des peintures et solvants,
- toutes les huiles (*usagées ou non*), graisses et hydrocarbures divers,
- des produits encrassant (*colles, boues, goudrons, béton, sable, gravats, etc.*),
- des déjections solides ou liquides d'origine animale,
- tout produit nocif, corrosif ou toxique,

et d'une façon générale, tout corps solide ou non, susceptible de nuire soit au bon état ou au bon fonctionnement des ouvrages d'évacuation et de traitement, soit au personnel d'exploitation.

Le coût des travaux d'assainissement s'est élevé à 230 197.95 €. L'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'état ont soutenu ce projet sous la forme de subventions. Le solde qui est à la charge de la commune sera financé par la mise en place de la redevance d'assainissement qui comprend une part fixe et une part variable calculée sur la consommation d'eau. La station d'épuration sera amortie sur 30 ans et le réseau d'assainissement sur 50 ans.

# **HABITAT O.P.A.H**

A l'initiative de Figeac-Communauté, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) est mise en place jusqu'en 2014 sur l'ensemble du territoire intercommunal.

L'O.P.A.H. a pour objectif de mobiliser des financements de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.), de Figeac-Communauté, du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général du Lot pour la réalisation de travaux :

- de traitement de logements dégradés à insalubres
- d'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne
- d'économie d'énergie

Ce programme d'aide s'adresse aux propriétaires, occupants ou bailleurs, sous certaines conditions de recevabilité.

L'équipe du PACT Habitat & Développement du Lot, missionnée par Figeac-Communauté, est à votre disposition pour :

- vous informer sur le dispositif de l'O.P.A.H.
- étudier la recevabilité de vos projets
- vérifier la nature des travaux éligibles au programme et les subventions mobilisables selon la réglementation en vigueur
- vous conseiller et vous assister dans le montage des dossiers de demandes de subvention et d'achèvement de procédure

## **Où peut-on se renseigner ?**

- Vous pouvez contacter l'équipe du PACT Habitat & Développement du Lot :

Pour le Lot : Thierry Dejean - tel : 05.65.35.81.21 - thierrydejean-phd46@wanadoo.fr

Pour l'Aveyron : Carole Viguié - tel : 05.65.70.30.63 - carole.viguié@pactaveyron.fr

- Vous pouvez aussi les rencontrer lors des permanences d'informations mensuelles qui sont organisées sur le territoire intercommunal. Voici le calendrier du 1<sup>er</sup> semestre 2012 :

- Bagnac-sur-Célé (Mairie - 27, avenue Joseph Canteloube) :  
→ 23 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai et 28 juin, de 10 h 15 à 12 h
- Cajarc (Mairie - boulevard du tour de ville) :  
→ 16 février, 15 mars, 19 avril, 16 mai et 21 juin, de 14 h 30 à 16 h
- Capdenac-Gare (Local associatif - 2, rue Victor Hugo) :  
→ 14 février, 13 mars, 10 avril, 11 mai et 12 juin, de 10 h 30 à 12 h
- Figeac (Maison Communautaire - 35 allées Victor Hugo) :  
→ 2 et 16 février, 1<sup>er</sup> et 15 mars, 5 et 19 avril, 3 et 16 mai, 7 et 21 juin, de 10 h à 12 h

Ces consultations sont gratuites et sans engagement.

Pour en savoir plus, consulter le site [www.figeac-communaute.fr](http://www.figeac-communaute.fr) (rubrique Habitat)

**PERMANENCES  
OPAH FIGEAC-COMMUNAUTE**

ANNEE	MOIS	JOUR	FIGEAC (JEU D I)	CAPDENAC GARE (MARDI)	CAJARC (JEU D I)	BAGNAC SUR CELE (JEU D I)
2eme se- mestre 2012	JUILLET	5	10h - 12h			
		10		10h30-12h		
		19	10h - 12h		14h30-16h	
		26				10h15-12h
	AOÛT	2	10h - 12h			
		9	10h - 12h		14h30 - 16h	
		21		10h30-12h		
		30				10h15-12h
	SEPTEMBRE	6	10h - 12h			
		11		10h30-12h		
		20	10h - 12h		14h30 - 16h	
		27				10h15-12h
	OCTOBRE	4	10h - 12h			
		9		10h30-12h		
		18	10h - 12h		14h30 - 16h	
		25				10h15-12h
	NOVEMBRE	8	10h -12h			
		13		10h30-12h		
		22	10h -12h		14h30 - 16h	
		29				10h15-12h
DECEMBRE	6	10h - 12h				
	11		10h30-12h			
	13	10h - 12h		14h30 - 16h		
	20				10h15-12h	

**Renseignements :**

M. P E JEAN Thierry : 05.65.35.81.21 Pour le Département DU Lot  
M m e. VIGUIER carole : 05.65.70.30.63 Pour le Département DE L'Aveyron

**Adresses des permanences**

<b>FIGEAC</b>	Maison de l'intercommunalité - 35, allées VICTOR HUGO - Figeac
<b>CAPDENAC GARE</b>	Local associatif - 2 rue VICTOR HUGO - c a p d e n a c g a r e
<b>CAJARC</b>	Mairie - B D t o u r D e v i l l e - c a j a r c
<b>BAGNAC SUR CELE</b>	Mairie - 27 av J O S P H C a n t e l o u B e - B a g n a c s u r c e l e

# Opération Cœur de Village

## Opération Cœur de Village Le centre du village en chantier

*Maîtrise d'œuvre : Emilie Graham paysagiste DPLG mandataire /Gétude Bureau d'études Techniques/  
Florent Brégeon Paysagiste Conseil /Florence Courtin Architecte*

### L'aménagement du cœur de village Le chantier

Le projet d'aménagement du cœur de village a enfin débuté le 16 avril après un long processus d'élaboration en collaboration avec les Maîtres d'ouvrage (Mairie et Figeac-Communauté), le conseil municipal et l'équipe de Maîtrise d'œuvre. Une fois les financements de l'Etat, du département et de la Région obtenus, un appel d'offres de marché de travaux a été lancé au mois de novembre 2011. La commune de Predeignes participera par le biais d'un fonds de concours à hauteur de 50% financement déduit aux travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes.

Les 3 lots composant le marché ont ainsi pu être attribués et le chantier programmé conformément au plan d'aménagement affiché en Mairie.

LOT 1 : VRD / Maçonnerie / Bati attribué à un groupement d'entreprise STAP/BJM

Montant des travaux : 129 386,21 euros

Part communale : 4651,00 euros

Part communautaire : 124 735,21 euros

Les lots 2 et 3 sont financés par Figeac-Communauté

LOT2 : Espaces Verts attribué à ISS

Montant des travaux : 10 314,58 euros

LOT3 : Éclairage attribué à la SDEL

Montant des travaux : 7840 euros

Le chantier d'aménagement se poursuivra pendant 3 mois jusqu'à la mi-juillet pour le gros œuvre. Les travaux seront finalisés durant l'automne avec les plantations. En un mois de chantier les travaux ont déjà bien avancé.



### Le Monument aux Morts

La commémoration du 8 mai a pu prendre place devant le Monument aux Morts fraîchement déplacé. L'opération menée par la STAP a été délicate avec un transport soignée du Monument sur plusieurs mètres. Situé dorénavant à l'arrière du mur du cimetière, celui-ci sera agrémenté de plantations à l'automne afin de le doter d'un écrin végétal. Au sol une grave enherbée (mélange terre+grave compactée engazonnée résistante aux stationnements occasionnels) remplacera le matériau actuel installé temporairement. Un demi-cercle en schiste permettra d'y déposer des gerbes à son pied.

# Opération Cœur de Village (suite)



## Le talus le long de la route départementale et l'abri béton

Le talus a été reprofilé afin d'évacuer les souches et les restes de mur qui menaçaient de s'effondrer sur la route. L'aspect brut et mécanique actuel sera adouci par la création d'un fossé en pied de talus une fois les poteaux électriques retirés et l'habillage du coffret électrique par quelques roches. De plus, un enherbement à l'automne réalisé par l'entreprise ISS (projection d'un mélange de semences adaptées à la fixation des talus) aidera la nature à reprendre ses droits et le talus aujourd'hui en chantier se fera vite oublier.

L'abri béton qui perturbait la vue sur le village et ne présentait pas un intérêt fonctionnel important a été démoli. Un mur sera construit en continuité de l'existant.



## Mur de soutènement face au Pilou et les toilettes publiques

Après plusieurs options envisagées dont la reconstruction partielle du mur il a été décidé collégalement afin de donner une cohérence d'ensemble à l'aménagement la démolition/reconstruction complète du mur de soutènement de la plateforme centrale du village. Celui-ci présentait à plusieurs endroits des signes de faiblesse et des renflements significatifs de problèmes de stabilité. Les pierres de schiste sont installées couchées par BJM entreprise de maçonnerie avec un aspect pierres sèches en façade. Quelques interstices seront dégagés afin de permettre la végétalisation et le niveau fini suivra le terrain naturel comme auparavant. Les toilettes seront raccordées au mur et intégreront les coffrets électriques ainsi que le point phone.

La place de l'église ainsi que la placette arrière seront mis en chantier prochainement.

# ***AIDE MÉMOIRE DECHETTERIES***

<b>Déchetteries</b>	<b>Adresses</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>vendredi</b>	<b>Samedi</b>
<b>Figeac</b> Tel : 05 65 50 21 67	<b>Causse de Nayrac</b>	<b>9h-12h 14h-18h</b>	<b>9h -12h 14h -18h</b>				
<b>Lacapelle- Marival</b> Tél: 05 65 34 41 14	<b>Pech Boudie</b>		<b>9h - 12h</b>		<b>14h -18h</b>	<b>14h -18h</b>	<b>9h-12h</b>
<b>Latronquière</b> Tél: 05 65 38 18 77	<b>Les Béales</b>	<b>14h -18h</b>	<b>14h -18h</b>	<b>9h -12h</b>		<b>9h -12h</b>	<b>9h -12h</b>
<b>Bagnac sur Célé</b> Tél: 05 65 11 90 13	<b>Près de Blazy</b>		<b>9h -12h</b>	<b>14h -18h</b>	<b>14 -18h</b>	<b>14h -18h</b>	<b>14h -18h</b>

## ***Maîtriser le coût des déchets***

Nos déchets

Comme chaque année, nous allons essayer de vous aider à mieux trier vos déchets.

Nous savons tous que le volume des déchets augmente sans cesse. Maintenant nous pouvons les réduire en achetant mieux:

- acheter des produits avec moins d'emballage
- des compotes en bocaux
- mettre un panneau « stop pub » sur votre boîte aux lettres
- etc.....

Le tri sélectif existe depuis plusieurs années, et pourtant qui ne s'est pas retrouvé avec un déchet à la main à hésiter entre les deux poubelles ? Les règles évoluent en même temps que les centres de recyclage et ne sont pas les mêmes sur tout le territoire lotois ! Souvent, nous sommes obligés de demander aux plus jeunes d'entre nous, bien mieux au fait de la situation. Afin de vous aider à y voir plus clair, *Lou Fenestrou* vous propose un petit quizz.

# QUIZZ SUR LE TRI DES DECHETS

Pour chacun des déchets suivants, à vous de dire s'il faut le mettre :

- a : A la déchetterie
- b : Dans le bac marron (déchets non recyclables)
- c : Dans le bac vert (déchets recyclables)
- d : Dans le composteur
- e : Dans le récup'verre

(la solution se trouve à la page suivante )

N° 1	pot de fleur en plastique	a	b	c	d	e
N°2	vêtements et chaussures	a	b	c	d	e
N°3	bouteille d'huile de cuisine	a	b	c	d	e
N°4	assiettes en carton	a	b	c	d	e
N°5	piles	a	b	c	d	e
N°6	déchets verts	a	b	c	d	e
N°7	gazinière	a	b	c	d	e
N°8	Couverts en plastique	a	b	c	d	e
N°9	Bouteille de champagne	a	b	c	d	e
N°10	Couches culottes	a	b	c	d	e
N°11	pneumatiques	a	b	c	d	e
N°12	Ampoule basse consommation	a	b	c	d	e
N°13	Paquet de café	a	b	c	d	e
N°14	Couvercles, capsules	a	b	c	d	e
N°15	Film sur emballage	a	b	c	d	e
N°16	Ampoule à filament	a	b	c	d	e
N°17	assiette	a	b	c	d	e
N°18	Barquette en plastique	a	b	c	d	e
N°19	Bocal en verre	a	b	c	d	e
N°20	matelas	a	b	c	d	e
N°21	Brique de lait	a	b	c	d	e
N°22	Bidon d'huile de moteur	a	b	c	d	e
N°23	Pare brise	a	b	c	d	e
N°24	Blister pour sandwich	a	b	c	d	e
N°25	Cartouche d'encre	a	b	c	d	e

# ***QUIZZ SUR LE TRI DES DECHETS***

## ***réponses***

N°1-bac marron ou déchetterie (pour les grandes quantités)

N°2-déchetterie, pour les vêtements et les chaussures en bonne état (attachées par paire )

N°3-bac vert, toutes les bouteilles en plastique d'utilisation domestique (même grasse) se recyclent

N°4-bac marron

N°5-déchetterie,c'est un déchet toxique (vous pouvez aussi les ramener sur le point de vente)

N°6-composteur, vous pouvez aussi les amener en déchetterie

N°7-déchetterie c'est un déchet volumineux et toxique

N°8-bac marron

N°9-récup'verre (sans bouchon )

N°10-bac marron

N°11-déchetterie,c'est un déchet volumineux et toxique

N°12-déchetterie,i dem pour les tubes fluorescents (néons). Vous pouvez aussi les ramener au point de vente

N°13-bac marron

N°14-bac marron

N°15-bac vert

N°16-bac marron, ce n'est pas un produit toxique

N°17-bac marron

N°18-bac marron

N°19-récup'verre

N°20-déchetterie

N°21-bac vert ,toutes les briques en carton se recyclent

N°22-déchetterie,c'est un déchet toxique, vous pouvez aussi le ramener sur le point de vente

N°23-déchetterie ,c'est un déchet volumineux

N°24-bac marron

N°25-déchetterie,c'est un déchet toxique, vous pouvez le ramener sur le point de vente

Si vous souhaitez faire des quizz plus complets vous pouvez aller directement sur le site du SYDED:  
[www.syded-lot.fr/](http://www.syded-lot.fr/)

Les textiles et chaussures sont récupérés en DECHETTERIE

# *Les actions du CCAS de Prendeignes*

Dimanche 12 février, le CCAS de Prendeignes organisait une nouvelle journée intergénérationnelle, autour du partage et de la transmission des savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui.

Ainsi, chaque habitant, quel que soit son âge, a pu choisir ou librement flâner entre quatre ateliers : la vannerie, le tricot, la cuisine et la laiterie, pour lesquels on avait notamment dé-poussiéré l'écrémeuse, ou ressorti les vieilles recettes.

Cette idée est née du constat que certains savoir-faire qui occupaient le quotidien de nos parents ou grands-parents se sont transformés au fil du temps ou sont même en passe de s'éteindre.



Il est vrai que les habitudes de consommation ont changé et qu'il est plus simple aujourd'hui d'acheter une plaquette de beurre chez son épicier que d'écrémer le lait et de baratter la crème! Bien sûr, l'objectif de cette journée n'était pas de remettre ces usages au goût du jour pour tous, mais elle a permis aux plus petits d'apprendre ou de découvrir ce qui ne leur est finalement plus enseigné ni à l'école ni à la maison.

Chacun pouvait également s'initier à la fabrication des paniers, qui requiert beaucoup de technique, d'habileté et de temps, apprendre à cuisiner quelques spécialités locales telles que la Pescajoune ou les pommes à la crème ou bien encore débiter dans l'art du tricotage ou la fabrication de pompons.

Pour clore cette après-midi, il ne restait plus qu'à goûter les mets du jour : Pescajounes aux lardons, aux pommes ou tout simplement une tartine de pain au beurre tout juste confectionné, le tout accompagné d'un bon vin chaud, météo oblige!

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont su faire partager leurs savoirs et savoir-faire.

Encore une belle réussite pour le CCAS de Prendeignes, qui a réuni quatre générations dans une ambiance de partage et de convivialité, et qui devant son succès souhaite renouveler cette expérience, car ni les savoir-faire, ni la bonne volonté ne manquent à ce village.



# *Des solutions alternatives à la maison de retraite*

*Une réflexion initiée par le "Pays de Figeac" et l'Association de Coordination Territoriale de Santé Globale*

L'augmentation du nombre de personnes âgées, la cherté des loyers, du chauffage, les difficultés d'entretien de nos maisons rurales ont amené "Le Pays" à réfléchir à des solutions alternatives à la maison de retraite pour des personnes autonomes.

Les foyers-logements disparaissent. Ils ne correspondent plus à une demande et sont remplacés par des maisons de retraite médicalisées, des centres Alzheimer. Leur coût constitue un obstacle majeur pour la plupart d'entre nous.

Un certain nombre de personnes actuellement en maison de retraite ne sont pas à leur place car elles sont trop jeunes et trop autonomes.

## Mais que faire

- quand on est seul ?
- que l'on a quelques problèmes de santé?
- que l'on reste cependant relativement autonome?
- que l'on souhaite une vieillesse dans un environnement agréable, sans trop de contraintes, au plus près de son village, de ses amis?

## Trois solutions peuvent être envisagées:

Une solution privée :

- la vie dans une famille d'accueil de la commune.

Des solutions publiques ou semi-privées :

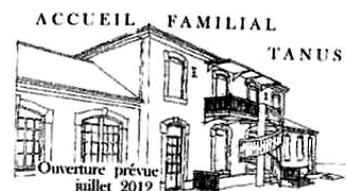
- "la maison partagée ou colocation dans une maison de village créée par la commune
- la vie dans une "maison d'accueil familial" créée par la commune et gérée par une famille responsable de trois personnes.

Tous ces projets sont à l'heure actuelle soutenus par les communes, les communautés de communes, le conseil général, la Région. Ils peuvent recevoir des aides d'autres organismes comme la CARSAT (ancienne CRAM) ou la fondation de France, notamment pour la construction. Les personnes intéressées bénéficient également d'aides financières ou morales.

## Des projets en cours de réalisation:

Nous avons été conviés à visiter deux structures:

- La "maison d'accueil" pour personnes âgées autonomes, placée au centre du village de Tanus, (535 h, près de Carmaux)
- Une "maison partagée" en colocation à Penne d'Aveyron (522 h)



Ces projets sont conçus en relation avec les bourgs environnants et les maisons de retraite qui doivent pouvoir accueillir les personnes en cas de force majeure. Il s'agit de mutualiser un certain nombre de services.

Ces solutions nous ont paru innovantes et attractives. Les frais sont largement en-dessous de ceux d'une maison de retraite.

# *Des solutions alternatives à la maison de retraite (suite)*

Et nous? Que pouvons-nous faire?

## UNE IDEE : ETRE ACCEUILLANT FAMILIAL

- pour rompre sa propre solitude
- pour augmenter ses revenus sans trop de contraintes (travail à temps partiel en fonction du contrat signé avec la personne accueillie).

Il faut pour cela disposer d'un logement assez grand et aux normes. Des aides peuvent être attribuées pour les travaux.

*Cette activité est réglementée.*

Elle bénéficie d'une rémunération (postes: le salaire, les frais d'entretien, le loyer, les frais annexes si besoin)

Elle donne lieu à une couverture sociale

Elle exige un agrément par le Conseil général. Celui-ci est octroyé à la suite d'une visite et d'un entretien, et ce, pour 5 ans.

Dossier à constituer : s'adresser à

DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE /  
POLE GERONTOLOGIQUE ET HANDICAP  
Avenue de l'Europe-Regourd  
BP 291 46 005  
CAHORS Cedex  
Tél : 0 800 046 146  
Internet: conseil-général-lot@cg46.fr

*Cela peut être une belle aventure  
Une expérience humaine enrichissante pour tous*



Voilà une idée à creuser ! A organiser peut-être si vous le souhaitez.  
Nous disposons de logements adaptés dans le bourg.

Article réalisé par MJ Lacout et Clare Price

# A propos de la Charte paysagère : en quoi sommes-nous concernés ?

Le projet a été lancé en 2010 par le "Pays de Figeac du Ségala au Lot-Célé"

- qui réunit 68 communes (environ 30 000 habitants)
- qui couvre 852 hectares
- qui concerne trois entités géologiques et culturelles:
  - La Limargue (entre Causse de Gramat et Ségala, relie le Lot et la Dordogne)
  - Les Causses du Quercy (Gramat, Martel, Limogne)
  - Le Ségala Nord-Est ou les Serres figeacoises

Où en sommes-nous ?

La phase de diagnostic est terminée. Des habitants de Predeignes se sont retrouvés fin 2010 pour répondre à un questionnaire destiné à mieux identifier notre territoire. Celui-ci a également été proposé aux autres communes.

Cinq personnes ont complété ces analyses :

M Guillaume Laizé: paysagiste

M Christophe Broichot : architecte

Mme Maryse Carrareto : ethnologue

M Ghislain Bondoux: photographe

M Gérard Garbaille: Conseil en environnement

Mme Rebecca Cresson étant l'animatrice et la coordinatrice pour le Pays de Figeac.

Le compte-rendu des différentes études de paysage s'est fait au cours de rencontres avec les élus, à Figeac, à Faycelles, à Bagnac, à Lacapelle-Marival, à Planioles. L'une d'elles a été suivie d'une visite de sites caractéristiques dont celui du bourg de Predeignes. Ont été observés la répartition des paysages forestiers et agricoles, l'implantation des hameaux et du bourg, les formes architecturales dominantes. Ce qui frappe, c'est le développement de l'agriculture le long des crêtes, l'importance de la forêt et le caractère traditionnel de l'architecture.

Mme Carrareto a rencontré quelques personnes de notre commune pour essayer de comprendre comment elles vivaient leur relation avec ce cadre de vie et comment elles percevaient les évolutions.





Il ressort de "vos confidences" que ce paysage "vécu" est perçu comme un privilège. "Il faut y vivre" disent certains pour en percevoir toute la beauté. "Etre d'ici", c'est avoir affaire à une nature vivante, aux couleurs changeantes en fonctions des saisons. Le vocabulaire en dit long. Ici, à Predeignes, on parle "d'horizons", de "couleurs", de "ciels nocturnes" tandis que les gens du Causse parlent de "pierres, de murets, d'eau rare". Il n'y a pas vraiment de nostalgie du passé car la vie autrefois est décrite comme "rude".

Quelles conséquences ces études auront-elles pour Predeignes?

S'imposent la nécessité :

- de reprendre les "cartes géographiques" pour les actualiser.
- de mieux coordonner l'activité agricole et la préservation de la nature, de l'eau.
- de mettre en place des actions de gestion et de développement forestiers.
- de préserver notre patrimoine paysager et architectural – sans pour autant refuser la modernité.
- d'accompagner par des outils spécifiques (techniques, juridiques, financiers) les projets de développement.

En fait toutes nos actions devraient tenir compte d'un certain nombre de questions essentielles:

- de quoi a-t-on besoin, ici, à Predeignes?
- comment gérer nos espaces agricoles, forestiers?...
- comment organiser l'habitat, l'implantation de nouvelles maisons ou bâtiments agricoles?
- comment créer des liens entre les différents habitants, les agriculteurs et les néo-ruraux?
- comment lutter contre l'isolement grandissant des agriculteurs?

Autrement dit, quelles évolutions souhaitons-nous pour notre commune?



La charte paysagère rentrera dans l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Elle proposera des outils de gestion aux Maires (ex réflexion sur les PLU, les voies de circulation à développer, l'architecture etc.) Elle sera au service des élus du Territoire et surtout de tous les habitants de notre commune.

Il faut préserver notre identité tout en dégagant des intérêts communs.

Article réalisé par MJ Lacout

# *Aménagement de la Maison Férès*

Une histoire de maison ( suite)...

Le projet avance et répond aux attentes de l'équipe de maîtrise d'Œuvre. Le pari de l'Architecture est entrain de réussir.

L'intervention contemporaine, c'est à dire « actuelle », offre du plaisir : « plaisir des yeux » avec le bardage bois qui pénètre dans le champ de vision des passants à pied ou en automobiles,

plaisir de la lumière naturelle qui gagne tous les espaces intérieurs, maitrisée en séjour par le store vénitien extérieur, plaisir des volumes gagnés : espace contemporain de la chambre en comble sous la charpente de 1647 !!!

L'architecture ne serait rien sans les mains des artisans, qu'ils soient ici remerciés...

Le poêle à pelet vient désormais finir le séjour et le mobilier la bibliothèque .

Et l'architecte ainsi que l'économiste laisseront le « bébé » vivre sa vie en écriin harmonieux pour de longues années de froids hivernaux et de cagnards estivaux.

Longue Vie à la maison Férès et à Prendeignes qui avec les aménagements du centre bourg ouvre une nouvelle page de son histoire.



Gilles Faltrept architecte dplg , Alchitecte Fijac, le 26 avril MMXII



# *Réhabilitation du lavoir*

Pour la troisième année consécutive Prendeignes accueillera l'organisation d'un chantier international de jeunes bénévoles dans le cadre de la restauration du petit patrimoine communal.

Seize jeunes viendront de toute la France et de l'étranger avec nous l'espérons des jeunes séduits par l'expérience de l'année passée. A l'initiative de l'Association Déclam' et en lien avec l'Union Rempart, ils s'investiront quotidiennement dans les ateliers de chantiers qui concerneront toujours le lavoir du Bourg mais aussi et c'est une nouveauté le lavoir de Lafragette.

Autour du lavoir du bourg, il est prévu la poursuite de la restauration des murs de soutènement du talus, à l'entretien du dallage et des chemins ruraux d'accès au site.

Pour ce qui est du lavoir de Lafragette, bien connu des habitants parce qu'il à accueilli l'an dernier une étape du spectacle itinérant du Petit Théâtre de Pain, les jeunes procéderont à son entretien : nettoyage et débroussaillage, état des lieux, premiers petits travaux de restauration.

Dans notre approche, nous cherchons toujours à mêler travail sur le patrimoine et éducation populaire en proposant notamment la participation des jeunes au festival Ségala'Arts organisé par l'association du Pilou. Cette année encore nous apprécierons tout les coups de main donnés côté chantier ou côté festival, mais aussi les moments simples vécus entre jeunes et habitants qui donnent sens au mot "rencontre" et vie à nos projets ! Dans pas mal de mémoire, les images du match de foot sonnent comme un moment riche de ces valeurs.

Quels seront les moments forts du chantier 2012 ? Rendez vous est pris du 30 juillet au 13 août prochain !



# LOU BISTRO

*Les bistrots-épiceries-merceries du bourg de Prendeignes au cours des XX et XXIème siècle*

## « Ah le petit vin blanc

*Qu'on boit sous les tonnelles  
Quand les filles sont belles  
Du côté de Nogent*

*Et puis de temps en temps  
Un air de vieille romance  
Semble donner la cadence  
Pour fauter, pour fauter,  
Dans les bois, dans les prés  
Du côté, du côté de Nogent »*



La vie du bourg et des habitants de la commune s'est fortement organisée autour de ses bistrots-auberges, lieux de rencontres dont la langue usuelle était le patois.

On y parlait, autour d'un verre, de la vie des uns et des autres, des avancées de l'hiver, de la fenaison ou de la moisson, des maladies des bêtes, des cours de la dernière foire et les Anciens, des histoires de guerre. Et pourquoi pas, pour donner du piment aux conversations, avec cette verve imagée que permet le patois, de quelques potins locaux. Et oui, même les hommes qui les fréquentaient presque exclusivement devaient se régaler en colportant telle ou telle nouvelle, vraie ou fantaisiste. Il y avait toujours parmi eux, des conteurs de talent.

Les conversations s'animaient car il était de tradition – ce qui reste encore – de "payer sa tournée." Les rencontres se prolongeaient.

Le bistrot était fortement fréquenté après les messes (messes dominicales, messes de funérailles, de baptême). Certains hommes en faisaient même, le dimanche, leur lieu de prière favori non qu'ils fussent athées ou agnostiques, mais par facilité. Et le curé, après la messe de 11 heures, se joignait volontiers à eux, s'il en avait le temps. Il n'y avait alors plus péché!

Vers les années 50, Gaston Féres, Gabriel Daymon, René Gratacap se livraient à de longues parties de cartes avec l'abbé Capbredon. On imagine l'ambiance, car chacun avait une forte personnalité !

Les journaliers s'y arrêtaient aussi en cours de semaine, lorsqu'ils étaient de passage dans le bourg. Certains étaient connus pour leur amour excessif du "gros rouge". Les paysans ne venaient jamais en semaine et les femmes ne fréquentaient pas les bistrots.

# LOU BISTRO

## *Les bistrots-épiceries-merceries du bourg de Prendeignes au cours des XX et XXIème siècle*

"Allez, viens boire un canon !"

Quand les hommes de nos campagnes se rencontraient, ils buvaient du vin. C'étaient toujours des vins rouges locaux: quelque piquette plus ou moins goûteuse, des vins blancs de Gaillac, des vins tannés de Marcillac ou de Cahors. Il y eut, après la seconde guerre, un engouement pour le vin blanc limé. ( coupé avec de la limonade). Une façon d'atténuer les effets de l'alcool... et de suivre une mode née dans les guinguettes de bords de Marne. Chacun se souvient de la chanson de 1943 qui le célébrait. Etrange invitation à la fête dans une époque sombre de notre histoire!

On appréciait aussi le Quinquina Saint Raphaël, le Cordial, le Banyuls. D'autres buvaient des apéritifs anisés: la gentiane amère de "Salers", le "Pernod" plus doux. Ils en faisaient parfois un savant mélange. Mais chez nous, pas de "viski" ou d'apéritifs sophistiqués. Les jeunes les découvrirent en ville.

La bière ne fut pas à la mode à Prendeignes, avant les années 50. Elle était vendue au litre dans des bouteilles marron sous les marques "La Meuse" ou "Valstar." Les hommes la buvaient au cours des gros travaux collectifs comme le dé-piquage ou le travail entre voisins. Elle ne fit son apparition, en canettes que vers les années 70, et depuis, on en fait grosse consommation.

On pouvait aussi "si l'on prenait le repas" terminer avec un café arrosé de "gnole". On versait volontiers cette eau-de-vie de prune dans le verre chaud pour en développer les parfums.

Les enfants et les femmes – quand ils faisaient une pause au café - buvaient de la limonade, des "sodas à la menthe." Mais les ménagères se retrouvaient avant tout à l'épicerie attenante pour bavarder et faire leurs courses, pendant que leurs hommes "buvaient un coup".

Vers les années 80, la population des bistrots changea un peu. Ceux qui survivaient virent arriver les ouvriers travaillant sur la commune : des ouvriers du bâtiment, des agents d'EDF, des employés des Etablissements Saunier-Duval.

Il y eut bien d'autres activités liées aux bistrots.

On pouvait parfois acheter des "barricous " de vin, ce qui se faisait lorsque, à la fin de l'hiver, sa propre production était épuisée ou parce qu'on ne possédait pas de vigne.

"On donnait à manger et à boire"

Tous ces bistrots faisaient plus ou moins office d'auberges. Il n'y avait pas toujours une salle aménagée et le repas était servi au milieu des buveurs, parfois à la table familiale. Seule la famille Daymon quand l'auberge se fit restaurant, consacra une pièce à cette activité. Les repas étaient élaborés, la clientèle nombreuse, la réputation des cuisinières connue de loin. Dans la deuxième moitié du XXème siècle, cette même maison accueillit, à la demande, mais pas exclusivement, les ouvriers de l'entreprise Barrière. Lulu, sa maman, travaillaient tous les jours et les sœurs étaient –s'il le fallait- mises à contribution pour préparer les fameux massepains.

On servait dans tous ces restaurants de la soupe, plat de base de la vie à la campagne, de la charcuterie, quelque spécialité de la cuisinière...

Après la seconde guerre, certains enfants de l'école du bourg se restaurèrent à midi, soit chez Mmes Daymon, Resseyre ou Lacombe. Ce fut seulement avec la fermeture de l'école de la Vente qu'une "cantine" fut créée chez Aline et chez Léonie.

Que reste-t-il de ces bistrots dans notre souvenir? Nos aînés nous ont raconté ce qu'ils ont connu et ce dont ils ont entendu parler

(à suivre ...)



# Parole aux associations



## ASSOCIATION GYM ET DETENTE A PRENDEIGNES

Cette année encore les cours de gymnastique ont lieu le lundi soir de 20h30 à 21h30 à la salle d'animation.

Cours animés avec entrain, humour et compétence

par Stéphane Lestrade de Ségala Limargue.

Pour entretenir la forme, l'équilibre, la souplesse... venez nous rejoindre !

Balade pédestre, sortie la journée (en septembre), seront proposées, auxquelles tous et toutes vous serez cordialement invités.

Pour l'association  
Monique Villeneuve



## TRACE ET COULEURS

L'association Trace et Couleurs continue ses activités en faveur d'une écologie humaine et environnementale.

Elle a cette année encore participé aux Journées Nature par un troc de plantes et graines, comme l'an passé, suivi d'un repas pris en commun. C'était ce 3 juin et comme c'était jour de pluie nous nous sommes retrouvés en petit comité à la salle des fêtes. Les échanges ont été fructueux, l'ambiance chaleureuse et en attendant le beau temps d'aller jardiner nous nous sommes régalés autour du repas pris en commun.

*A l'an prochain pour les Journées Nature 2013 !*

*Nos rendez-vous à venir :*

- En vue d'animer la bibliothèque, Trace et Couleurs vous propose une rencontre dès le mois de septembre (date à préciser) autour des contes et autres histoires pour tous âges des cheveux d'ange aux cheveux d'argent.
- Nous débuterons la saison par les fées et sorcières du Quercy. C'est en toute liberté que nous irons ensemble à la découverte du petit peuple, des *fatsillères* qui enchantent quelques lieux et autres personnages de légendes.
- Pour la Semaine Européenne de la réduction des déchets, nous vous invitons autour d'une vidéo-projection au bar le Pilou le Samedi 17 novembre à 20 h 30 suivi d'une causerie



# Parole aux associations (suite)

## GROUPEMENT FORESTIER DE PRENDEIGNES

Comme vous pouvez le savoir, l'éclaircie du groupement à la signature du contrat expire fin printemps 2013.

Aux dernières nouvelles de M. VILGRAIN (D.D.A.F.) le chantier du Comptoir des Bois de Brive du côté de La Mativie leur a pris plus de temps que prévu donc il nous faudra refaire les contrats.

Dès que j'aurai des nouvelles de la D.D.A.F. nous ferons une réunion à ce moment là.



## ENTRAIDE COUPS DURS

La mutuelle coups durs de Prendeignes n'a pas eu à intervenir sur notre commune durant l'année 2011, en effet aucun remplacement n'a été à effectuer.

## SOCIETE DE CHASSE

La saison de chasse 2012 s'est déroulée dans de bonnes conditions d'entente et de bonne humeur, mais le manque de motivation pour les battues aux chevreuils ne s'est pas amélioré. Et si cela devait persister, je me verrais obligé de faire la demande de bracelets chevreuil à la baisse. Ceci pénalisera la distribution de ce gibier très apprécié par certains.

Et maintenant, voici le résultat de chasse :

Chevreaux : 28 attribués, 28 réalisés

Sangliers : 7 pour un poids moyen de 38 kg

Nuisibles : 26 renards



Pour la Société de Chasse

René Lafage

# Parole aux associations (suite)

## CUMA

Une CUMA résolument moderne.

Conforter le revenu de nos adhérents, tout en innovant et en développant de nouvelles activités (gestion de l'espace rural, circuit court alimentaire...), voilà l'enjeu crucial qui s'offre à nous pour les prochaines années.

Il faut penser que la CUMA est un tout qui mérite d'être défendu globalement et dans sa diversité. Ne confondons pas unité et homogénéité. Penser à l'évolution du modèle coopératif sera pour nous l'axe essentiel de son développement. Construire un outil liant diversité et production raisonnée peut nous permettre de faire face aux échéances à venir et de surcroît maintenir le tissu rural : que serait Prendeignes sans ses agriculteurs qui jour après jour, par leur travail, œuvrent au maintien du cadre de vie.



Pour la CUMA : Alain JUVENAL

## E.L.S.V.P.



Bonjour à tous,

Comme tous les ans, l'Entente Sportive Linac-Viazac-Prendeignes vous remercie de votre générosité et de votre accueil lors de notre passage pour nos traditionnels calendriers de fin d'année.

Cette saison 2011/2012, notre club ne possède toujours qu'une équipe, mais continue malgré tout dans la joie et la bonne humeur.

Nous évoluons toujours en promotion de première division. L'équipe occupe la 5<sup>ème</sup> place de la poule. Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui viennent nous encourager le dimanche.

Au sujet de nos activités extra sportives, Rendez-vous cet été aux fêtes de Linac pour le repas du dimanche soir et au mois de Février à Viazac pour notre quine annuel.

Toute personne désireuse de s'investir avec nous, en tant que joueur ou dirigeant, peut nous contacter au :

06 82 31 32 24 Mathieu

ou

06 11 74 57 92 David

Vous pouvez aussi nous rejoindre le vendredi soir à Linac à partir de 20h pour l'entraînement et passer un bon moment.



# Parole aux associations (suite)

## LE PETIT THÉÂTRE DU SÉGALA

### Bilan 2011

L'année 2011 fut à nouveau riche en expériences pour le Petit Théâtre du Ségala :

Notre saison théâtrale s'est ouverte avec une prestation pour Ségala'arts. La troupe assurait le fil rouge du festival : expérience difficile en raison de la proximité du public et surtout la nécessité de capter son attention au milieu des discussions, de la musique etc... mais l'ambiance était là et le résultat fut positif. La troupe sera présente pour Ségala'arts 2012.

Début novembre nous avons joué une nouvelle pièce « Fausses rencontres ordinaires » de P. Caure, mise en scène par Sophie Goussard. Nous l'avons jouée deux soirs de suite à Prendeignes, puis une autre fois à Latronquière, dans leur nouvelle salle. Pour cette pièce aussi, les retours des spectateurs ont été plus qu'encourageants.

### Nos perspectives 2012

Deux spectacles sont en chantier :

Une pièce de théâtre : « Le bon, la brute et le président » de Jean-Paul Cantineaux. Nous avons prévu de jouer à la salle d'animation de Prendeignes le samedi 27 octobre et les samedi soir et dimanche après-midi 3 et 4 novembre. Cette année, nous comptons ouvrir un bar après le spectacle, dans la salle.

Nous préparons également un spectacle qui réunit trois saynètes et nous le présenterons pour l'ouverture de la fête votive de notre village.

### Remerciements et souhaits :

Merci à tous les prendeignois pour leur présence à nos représentations. Nous apprécions qu'ils nous encouragent à poursuivre cette aventure théâtrale.

Nous aimerions « exporter » nos spectacles dans les communes voisines ou plus lointaines. Quelques contacts ont déjà été pris. Nous sommes prêts à recevoir des demandes d'associations ou de clubs variés.

Il est toujours possible de rejoindre la troupe pour participer à de nouveaux spectacles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous en faire part.



Pour nous contacter :

Anne Bourguignon : 06/87/20/45/38 et  
Yvette Sembel-Despeyroux : 05/65/34/16/48

Théâtralement vôtre,  
Pour la troupe : Anne Bourguignon

# Parole aux associations (suite)



## LE COMITE DES FÊTES

L'édition de la fête votive 2011 fût un succès grâce à l'investissement des bénévoles qui, comme chaque année s'affairent à préparer ces trois jours de fêtes que ce soit avant, pendant et après. Ainsi, nous remercions l'engagement de certains d'entres-vous qui nous donnent un sacré coup de main et sans qui notre petite équipe ne pourrait réussir cette belle aventure. Notons que lors de notre Assemblée Générale, de nouvelles personnes ont rejoint notre équipe et font désormais partie des membres du bureau. La réussite de cet évènement tient également aux habitants, à leurs amis ou famille qui répondent présent aux différentes animations proposées dans le week-end et nous les en remercions chaleureusement.



Au mois d'avril, le Comité des Fêtes en partenariat avec l'association Le Pilou a proposé aux Prendeignois un court séjour dans le Bordelais. Vingt-cinq personnes ont participé à ce voyage à la découverte de Bordeaux, du Bassin d'Arcachon, de la cité de Saint-Emilion et de son vignoble. Malgré des conditions météo peu clémentes, cette escapade s'est déroulée dans une grande convivialité et beaucoup de bonne humeur ! Le mot de la fin était « A refaire !! »

La nouvelle saison de festivités approche et c'est encore avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouverons pour danser, manger et rire les 13, 14 et 15 juillet pour notre traditionnelle fête votive. Le programme est finalisé, vous pouvez le retrouver sur le site internet de notre commune et il vous sera distribué lors de notre passage pour les aubades les 7 et 8 juillet.

Nous espérons y rencontrer un grand nombre d'entres-vous, avec cette année comme fil rouge de ces aubades, un petit jeu autour des brouettes ! En effet, nous avons remarqué lors de nos passages les années précédentes qu'une majorité d'entres-vous possédait une brouette. Nous avons donc eu l'idée afin d'animer ces aubades et de garder un souvenir des Prendeignois de vous prendre en photo avec votre brouette que vous pourrez décorer ou préparer avant notre passage si vous le souhaitez ! Ces photos seront exposées ( avec votre accord ) pour la fête et promettent un bon moment de rigolade ! Nous vous remercions par avance pour votre générosité lors des ces aubades qui nous permettent aussi de faire vivre le Comité des Fêtes.

Nous espérons vous retrouver tous très nombreux pour ces festivités et nous encourageons les personnes souhaitant participer à nos aventures à nous faire signe !

Pour le Comité des Fêtes  
Aurélie Taurand

# Parole aux associations (suite)

## ASSOCIATION LE PILOU

Le Pilou pour le Fenestrou

Afin de toutes et tous vous remercier  
Le Fenestrou il eut fallu en entier  
Alors en quelques lignes ici  
Le pilou vous salue et vous dit merci.

Merci pour le soutien des habitants  
Qui sans faille répondent toujours présents  
Merci à tous les bénévoles  
Sans qui le Pilou n'aurait pu prendre son envol.

De la Comédie à la Musique  
Du Cirque au conte fantastique  
Nous continuerons d'imaginer et d'inventer  
Pour que notre village s'obstine à rêver.

Pour que notre patrimoine reste vivant  
Nous saurons nous faire insistant  
Et vous emmener suivre les traces  
D'un passé qui hélas peu à peu s'efface.

Pour que notre village reste joli  
Nous vous ferons aiguiser faux et scies  
Mais comptez sur nous pour ne pas oublier  
Autour d'un bon repas de finir la soirée.

Nous vous retrouverons cette année encore  
Nous l'espérons en tout cas très fort  
car c'est un plaisir de partager avec vous  
la fabuleuse aventure du Pilou.



# Parole aux associations (suite)



## mardi 31 juillet

21h00 Le Petit Théâtre de Pain : « Le Siphon »  
Soirée autour de la guinguette du Pilou

## mercredi 1 août

A partir de 19h00 Repas champêtre

21h00 Le Petit Théâtre de Pain :  
« Le Siphon »

23h00 Concert Didier TOUSIS



Animations  
pendant toute la  
durée du Festival:  
Le Petit Théâtre  
du Ségala



## jeudi 2 août

Ateliers et initiation au théâtre avec des professionnels —  
Thierry MAILLARD et La Palissade

## vendredi 3 août

Déambulations / Animation de l'événement : Après-midi  
Le Cirque de la Découverte et soirée

Avis de pas Sage: «Contes et légendes du Quercy» 16h00

Thé à la Rue : «A Vendre» 18h00

Repas champêtre 19h30

Thé à la Rue : «Thomas Farcy» 21h00

Concert : Les Barbeaux 23h00



# AIDE MÉMOIRE DECHETTERIES

Déchetteries	Adresses	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi
<b>Figeac</b> Tel : 05 65 50 21 67	Causse de Nayrac	9h-12h 14h-18h	9h -12h 14h -18h				
<b>Lacapelle- Marival</b> Tél: 05 65 34 41 14	Pech Boudie		9h - 12h		14h -18h	14h -18h	9h-12h
<b>Latronquière</b> Tél: 05 65 38 18 77	Les Béales	14h -18h	14h -18h	9h -12h		9h -12h	9h -12h
<b>Bagnac sur Célé</b> Tél: 05 65 11 90 13	Près de Blazy		9h -12h	14h -18h	14 -18h	14h -18h	14h -18h

## Jetons moins & jetons mieux

### LES DECHETS RECYCLABLES

#### Au Récup' VERRE

Emballages seulement



Bouteilles, bocaux, pots,  
sans bouchon ni couvercle



#### Dans le Bac vert ou en sac transparent\*

#### PAPIER

Non souillé



**TOUS LES PAPIERS :**  
Journaux, revues,  
prospectus, enveloppes...

#### EMBALLAGES

##### carton

TOUS



Boîtes & briques

##### métal

TOUS



Boîtes, canettes,  
aérosols, barquettes...

##### plastique

BOUTEILLES



Bidons, flacons, cubi...

FILMS ÉTIRABLES



Suremballages, sacs



#### QUELQUES PRÉCISIONS :

- Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...)
- Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement.
- Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
- Aplatir les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

...ET TOUT LE RESTE :  
dans le bac marron / gris  
ou (selon le cas) à la déchetterie

\* Sacs transparents mis en place sur certaines communes uniquement.

INFO TRI : 05 65 21 54 30

➔ [www.syded-lot.fr](http://www.syded-lot.fr)

